

FICHE PÉDAGOGIQUE 3-2
THÈME : LA VIE EN SOCIÉTÉ / LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

TITRE :
« ÉPARGNE, RELIGION ET FAMILLE »
LES DÉBUTS DES CAISSES POPULAIRES EN ONTARIO FRANÇAIS

DURÉE ESTIMÉE DE TEMPS EN CLASSE : 75 MINUTES

A) RÉFÉRENCE

La vie en société : structures et changements sociaux

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/III.html>

Le mouvement coopératif

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B/IIIB.html>

La coopérative d'épargne et de crédit

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B/IIIB.html#2>

B) DOCUMENTS

1. Lecture seulement (textes de présentation)

- Des caisses populaires dans l'Ontario
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01.html>
- La coopération : une vision de la société
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1.html>
- Alphonse Desjardins et la fondation des caisses populaires en Ontario
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2.html>
- Un contexte favorable
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-2.html>
- Les premières caisses populaires
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-3.html>
- Le rôle de l'Église
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-3.html>
- Les femmes et les caisses populaires
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-4.html>
- Les jeunes et les caisses populaires
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-5.html>

2. Lecture et analyse

- « Les caisses populaires en Ontario », article paru dans Le Droit (8 janvier 1914)
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-3-2-1.html>
- « Messe de reconnaissance », Préface signée par Florent Lalonde (8 février 1987)
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-3-2-2.html>
- « Messe de reconnaissance », Prière d'ouverture (8 février 1987)
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-3-2-3.html>
- « Qu'est-ce qu'une caisse populaire? », par l'abbé A. J. Couture (1951?)
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-4-1.html>
- « Souvenirs et réminiscences, 1963 » par L.-J. Billy, propos recueillis par S. Marion (ca 1973)
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-3-3.html>

C) MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

1. D'abord lecture des huit (8) courts textes de présentation;
2. Puis première lecture des cinq (5) documents « Lecture et analyse »;
3. Analyse (grâce à la grille de lecture et d'analyse proposée) de chacun des cinq (5) documents « Lecture et analyse » en répondant aux questions (**sections F à H**);

D) NOTES À L'ENSEIGNANT/E

E) TEXTES DE PRÉSENTATION

1) Des caisses populaires dans l'Ontario (texte de présentation)

Au début du XX^e siècle, la communauté franco-ontarienne s'est donnée un outil politique de taille, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). Canalisées vers la lutte pour des écoles françaises, les forces se regroupent et les Franco-Ontariens sont plus décidés que jamais à se battre pour leur survie en tant que groupe uni par une même langue et une même religion. Le mouvement des caisses populaires, déjà amorcé au Québec depuis 1900, fournit à cette communauté un outil puissant qui servira de base économique à l'épanouissement du fait français en Ontario.

Alphonse Desjardins participe directement à la fondation des premières caisses populaires ontariennes. Le modèle de coopération qu'il propose convient parfaitement aux élites franco-ontariennes qui se montrent très intéressées par les possibilités qu'offre la caisse populaire. Favorisant les petits épargnants, dans le respect des valeurs religieuses dominantes de l'époque, la caisse populaire apparaît comme un outil idéal de promotion économique pour les Franco-Ontariens.

2) La coopération : une vision de la société

Contrairement aux banques, qui sont des regroupements de propriétaires capitalistes motivés avant tout par la quête de profits, la [caisse populaire](#) est une coopérative de sociétaires. Chaque membre de la caisse populaire contribue une part minime et devient l'un des propriétaires de l'institution coopérative. Tous les membres de la coopérative sont égaux et une cotisation de membre ne donne droit qu'à un vote à l'assemblée générale des sociétaires, peu importe les avoirs de chaque individu. Caisse populaire signifie caisse du peuple. Ce qui intéresse tant les fondateurs de caisse et Alphonse Desjardins le premier, de même que les élites de l'époque, dans le principe de la coopération, c'est qu'il permet aux francophones qui possèdent peu de capitaux de mettre en commun leurs maigres ressources. Une fois réunies, ces épargnes représentent un fonds important à partir duquel on peut fournir du crédit aux membres. Populaire par définition, la caisse accorde plus d'importance aux qualités morales (honnêteté, probité) de l'emprunteur qu'à ses avoirs financiers. La caisse populaire se présente ainsi comme une institution au potentiel économique créateur de développement, contrôlée par et pour les petits épargnants francophones. Sanctionnée par l'Église, grâce aux valeurs morales sur lesquelles elle s'appuie, la caisse populaire apparaît comme la planche de salut, le levier économique idéal de la société canadienne-française catholique. À partir de cette base économique solide, la culture canadienne-française, langue et religion confondues, ne peut que s'épanouir.

3) Alphonse Desjardins et la fondation des caisses populaires en Ontario (texte de présentation)

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) est encore toute jeune quand [Alphonse Desjardins](#) prononce devant ses membres un discours sur les bienfaits des caisses populaires, le 15 février 1912. Il n'y a pas de millionnaire parmi les Canadiens français. Cependant, il n'en tient qu'à eux de mettre en commun leurs maigres ressources pour fonder des coopératives d'épargne et de crédit et devenir ainsi un peuple millionnaire. Le fonctionnement d'une caisse populaire est simple et tout le monde peut mettre la main à la pâte, pour peu que l'on diffuse l'information et l'éducation nécessaires.

4) Un contexte favorable (texte de présentation)

Le projet d'Alphonse Desjardins tombe en terreau fertile. Depuis la fondation de la première caisse au Québec en 1901, les élites canadiennes-françaises d'Ottawa, autorités religieuses en tête, s'intéressent vivement à l'émergence de cette institution économique. À Ottawa, la [situation socio-économique](#) des Canadiens français n'est pas des plus reluisantes et les usuriers y font de bonnes affaires.

5) Les premières caisses populaires (texte de présentation)

Le 31 mars 1912, un mois et demi après le discours d'Alphonse Desjardins devant l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO), la Caisse populaire [Sainte-Anne](#), la plus ancienne caisse populaire en Ontario, est fondée à Ottawa. C'est Desjardins lui-même qui préside l'assemblée de fondation. D'ailleurs, ce scénario se répète des dizaines de fois dans les mois et les années qui suivent, à Ottawa et dans le nord de la province, lors des assemblées de fondation de caisses. Le 27 avril 1913, ce sont les paroissiens de Notre-Dame d'Ottawa qui fondent leur caisse populaire, toujours sous l'œil vigilant et les [conseils précieux](#) de [Desjardins](#).

6) Le rôle de l'Église (texte de présentation)

En Ontario comme au Québec, Alphonse Desjardins ne fonde pas de caisse populaire sans l'appui direct du curé de la paroisse. La caisse populaire se conçoit comme un prolongement de la paroisse catholique. Généralement, c'est le curé de la paroisse, ou un abbé bien en vue et ayant toute la confiance du curé, qui invite lui-même Alphonse Desjardins, et plus tard les autres chefs de file du mouvement des caisses populaires, à venir aider les paroissiens à fonder une caisse populaire. Les autorités religieuses suivent en cette matière les directives qui découlent de l'encyclique Rerum Novarum publiée en 1891 par le pape Léon XIII. C'est l'époque du christianisme social, réponse de l'Église aux ravages causés par le capitalisme dit « sauvage » qui déferle alors sur les sociétés où l'industrialisation progresse à fond de train. L'Église encourage alors les projets qui, tout en respectant les valeurs morales qu'elle défend, ont pour but l'amélioration de la condition ouvrière. Le [**Catéchisme des caisses populaires**](#), publié plusieurs fois au Québec, demeure longtemps la « bible » du mouvement. Les valeurs morales dont il faut faire preuve pour obtenir du crédit de sa caisse populaire sont celles d'un « bon catholique ». L'Église est encore [**bien présente**](#) dans le mouvement des caisses populaires en Ontario français.

7) Les femmes et les caisses populaires (texte de présentation)

La place accordée aux femmes dans le monde des caisses populaires reflète la vision que la société en général a de leur rôle et son évolution. Dès la fondation des premières caisses, il est admis que les femmes et les jeunes filles doivent être [**encouragées**](#) à devenir sociétaires. Une bonne gestion des finances du ménage et le sens de l'épargne sont des éléments du rôle traditionnel de la femme, qu'elle exerce essentiellement au sein de la famille. Mais pendant de nombreuses décennies, malgré leur participation aux tâches cléricales, un travail souvent bénévole au stade pionnier des caisses populaires, elles demeurent généralement exclues des postes administratifs. Vers 1960, l'évolution de la place des femmes dans la société force les chefs de file du mouvement à modifier leur vision des choses. [**L'attitude**](#) de nombreux sociétaires masculins qui excluent les femmes de la gestion de leurs affaires est d'abord ouvertement critiquée. Puis un vent de [**changeement**](#) souffle sur le mouvement ontarien des caisses populaires concernant la place des femmes dans l'administration.

8) Les jeunes et les caisses populaires (texte de présentation)

Dans l'esprit du fondateur des caisses populaires, Alphonse Desjardins, il est clair que les enfants doivent devenir sociétaires, pour que le sens de l'épargne leur soit inculqué dès leur plus jeune âge. En plus de former les enfants à la saine gestion de leurs économies, on prépare ainsi les sociétaires de demain et on assure aux caisses un avenir prospère. Alphonse Desjardins avait lui-même imaginé le [**système des caisses scolaires**](#), un système simple qui permet aux enfants de déposer leurs économies dans un compte à la caisse populaire par l'entremise de l'institutrice. Chaque élève possède son propre carnet de caisse et peut suivre l'évolution de ses économies. [**Les caisses scolaires se multiplient**](#) en Ontario au même rythme que les caisses populaires.

D'autres projets ont pour but de favoriser l'épargne chez les jeunes : les caisses de jeunes travailleurs, beaucoup moins répandues que les caisses scolaires, et les [**caisses étudiantes**](#), gérées par et pour des étudiants, implantées avec succès dans quelques écoles secondaires.

F) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DU DOCUMENT 1 :
« LES CAISSES POPULAIRES DANS L'ONTARIO »
(CONFÉRENCE DE L'ABBÉ CÔTÉ), ARTICLE PARU DANS *LE DROIT* (8 JANVIER 1914)

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-3-2-1.html>

F1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
Date du document
Auteur du document
Destinataire du document
Nature du document
Langue du document
F2 : CONTENU DU DOCUMENT
Introduction
Quels sont les deux principaux sujets de la conférence de l'abbé Côté?
Quelles sont les qualités requises des officiers (administrateurs et gestionnaires) de la caisse populaire selon l'abbé Côté?
Quelles conséquences pourrait entraîner cette demande que <u>tous</u> les officiers ne soient pas rémunérés pour leur travail et leur expertise?
Pourquoi l'abbé Côté insiste-t-il sur cette qualité?
Est-il réaliste de penser que la caisse traitera tous les sociétaires (qui sont aussi ses clients) de la même façon?
Quels sont les devoirs requis des membres de la caisse populaire selon l'abbé Côté?
Conclusion de la conférence de l'abbé Côté
Comment l'abbé Côté définit-il une caisse populaire et quelles sont, d'après lui, ses fonctions?
Quels est l'objectif (la raison d'être) de la caisse populaire?
L'abbé Côté s'y connaît-il en épargne et en crédit?
Quelle est d'après vous la principale préoccupation qu'exprime l'abbé Côté dans sa conférence?

**G) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DES DOCUMENTS 2
ET 3 : « MESSE DE RECONNAISSANCE », PRÉFACE SIGNÉE PAR
FLORENT LALONDE (8 FÉVRIER 1987) ET « MESSE DE
RECONNAISSANCE », PRIÈRE D'OUVERTURE (8 FÉVRIER 1987)**

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-3-2-2.html>

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-3-2-3.html>

G1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
Date du document
Auteur du document
Destinataire du document
Nature du document
Langue du document
G2 : CONTENUS DES DOCUMENTS
Objet des documents (et de la messe)
<ul style="list-style-type: none">• La préface de M. Lalonde• La prière d'ouverture
M. Lalonde donne-t-il la même définition de la caisse populaire que l'abbé Côté?
Selon vous, la vision de M. Lalonde de l'œuvre de la Caisse populaire de Welland est-elle partagée par tous ses sociétaires?

H) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DES DOCUMENTS 4

ET 5 : « QU'EST-CE QU'UNE CAISSE POPULAIRE » ABBÉ J. COUTURE (1951?) ET « SOUVENIRS ET RÉMINISCENCES, 1963 » PAR L.-J. BILLY, PROPOS RECUEILLIS PAR S. MARION (CA 1973)

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-4-1.html>

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B2a/IIIB2a01-1-2-3-3.html>

H1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
<i>Qu'est-ce qu'une caisse populaire?</i>
Date du document
Auteur du document
Destinataire du document
Nature du document
Langue du document
<i>Souvenirs et confidences, 1963</i>
Date du document
Auteur du document
Destinataire du document
Nature du document
Langue du document
H2 : CONTENU DES DOCUMENTS
<i>Qu'est-ce qu'une caisse populaire?</i>
Quels sont les rôles et attributs donnés dans ce document à chacun des membres d'une famille?
Chaque membre possède-t-il des rôles propres?
Dans ce document, qu'elle est l'image projetée de ce que l'on nommerait aujourd'hui « des consommateurs »?
Dans ce document, quels rôles joue la caisse populaire auprès des familles?
Selon vous, ces rôles rappellent-ils ceux que leur assignait l'abbé Côté une quarantaine d'années auparavant?
Selon vous, quel est le ton de ce document?
Les jeunes et les écoliers ont-ils un véritable rôle à jouer dans ce modèle de famille traditionnel?
<i>Souvenirs et confidences, 1963</i>
Dans ce document, S. Marion rapporte les réflexions de L.-J. Billy à la suite du dépôt d'un rapport de Mme Thur (professeur de sociologie à l'Université de Montréal) présenté aux congressistes de la Fédération des caisses populaires du Québec. Le document débute sur un résumé des propositions incluses dans le rapport de Mme Thur.
Quelles sont les principales recommandations du rapport de Mme Thur telles que relatées par L.-J. Billy?
Quelle est l'appréciation de L.-J. Billy de ces recommandations?
L.-J. Billy commente-t-il les recommandations faites par Mme Thur dans son rapport?
Quelle est l'attitude de L.-J. Billy devant les changements que devraient apporter les caisses populaires?
Pour L.-J. Billy, quel est le risque d'abandonner les principes de coopération du fondateur des caisses?